



Mot de la mairesse

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec beaucoup de fierté que toute notre équipe vous présente le *Plan local de développement durable 2013-2015* de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Particulièrement interpellés par les nombreux défis environnementaux, nous avons voulu que le développement durable guide et encadre les réalisations et les projets qui se développeront prochainement dans notre arrondissement, conciliant à la fois développement économique, environnemental, social et culturel.

Si nous avons fait ce choix important, c'est que nous saisissons pleinement les préoccupations de nos concitoyens pour le développement durable et l'importance de s'engager dans une démarche qui en respecte les principes. Notre équipe est déterminée à poursuivre sa mission de vous offrir un environnement de qualité et de faire en sorte que le cadre de vie exceptionnel de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles soit protégé pour les générations futures.

C'est pourquoi, au cours des dernières années, l'arrondissement s'est grandement démarqué à travers plusieurs gestes « verts » et concrets :

- ensemble, nous avons **augmenté de 25 % les matières recyclables collectées** pour 2011 et nous pouvons collectivement en être fiers;
- parallèlement, nous avons **réduit de 12 % la quantité des matières résiduelles** destinées à l'enfouissement, ce qui est aussi une excellente nouvelle;
- la **campagne de verdissement industriel** a permis, en 2011, la plantation de **272 arbres** dans 16 projets, permettant ainsi de contrer l'effet des îlots de chaleur en milieu urbain;
- notre décision de diminuer le nombre de copies papier des publications majeures a permis de **réduire la quantité de papier utilisée**, tout en maintenant une diffusion adéquate de l'information aux citoyens;
- et l'implantation d'un **marché public saisonnier** à Pointe-aux-Trembles, en 2011 et 2012, a facilité aux citoyennes et citoyens l'accès à des produits locaux frais et de qualité, réduisant notamment l'impact du transport et la création de gaz à effet de serre.

Pour favoriser la poursuite de telles réalisations stimulantes, nous savons que le Plan local de développement durable 2013-2015 de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pourra compter sur la contribution d'un grand nombre de citoyennes et citoyens qui y apporteront leur soutien actif.

Présentés aujourd'hui, ces choix inspirants nous permettront à toutes et tous de maintenir et de développer nos acquis, tout en continuant à sensibiliser les citoyens à l'importance d'agir. Je vous invite donc à faire vous aussi du développement durable une grande priorité en adhérant à cette démarche stimulante : « agir local, penser global »!

Bonne lecture, et surtout, à l'action !

La mairesse de l'arrondissement

Chantal Rouleau

Table des matières

Introduction.....	1
Démarche d'élaboration	1
Profil de l'arrondissement	2
Le développement durable	2
Culture et développement durable.....	3
Plan local de développement durable 2013-2015.....	3
Plan local de développement durable 2013-2015.....	4
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	7
Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990	7
ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS.....	9
Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année	9
PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES	13
Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000	13
Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau	14
Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal	15
AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES	17
Améliorer les infrastructures vertes et bleues à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2012	17
ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE	18
Améliorer la cohésion sociale et favoriser l'engagement citoyen	18
CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC	20
Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité	20
Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement	24
Bonifier la vie culturelle de proximité	26

Introduction

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 mobilise la Ville de Montréal, des partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières. Ce sont plus de 180 organisations de tous horizons de la société montréalaise qui y ont collaboré.

La Ville s'engage à réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015 alors que les arrondissements sont sollicités par un engagement local à participer à l'atteinte de ces objectifs par les actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Le but est d'assurer un développement optimal, harmonieux et durable du territoire en agissant dans le cadre du Plan de développement durable de Montréal, dont les principes directeurs sont :

- Une collectivité au cœur du développement durable
- Une meilleure qualité de vie
- Une protection accrue de l'environnement
- Une croissance économique durable

Cet appel est conforme aux actions déjà entreprises et aux valeurs des dirigeants de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. En effet, l'arrondissement entend faire du développement durable l'assise sur laquelle doit se construire l'arrondissement tout comme la métropole : une ville et des arrondissements dynamiques, équitables et écologiques avec des indicateurs de performance environnementale rigoureux.

Au cours des dernières années, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a mis en place, sur son territoire, différentes mesures en faveur de l'environnement et du développement durable. Aujourd'hui, l'arrondissement poursuit sa démarche par le dépôt formel de son premier plan local tout en élargissant son champ d'action de façon à stimuler davantage la participation citoyenne à ce vaste projet, tout comme celle des entreprises et des institutions.

Démarche d'élaboration

La Ville centre a encadré de nombreuses consultations et nombreux exercices de concertation qui ont permis de lancer les orientations et objectifs à atteindre pour la métropole. L'arrondissement a poursuivi la démarche de concertation auprès de ses directions par un travail d'assemblage et de cohérence afin de regrouper dans un plan commun les actions choisies qui favoriseront l'atteinte des objectifs corporatifs en développement durable.

Pour plusieurs, ces actions proviennent essentiellement des démarches de planification tenues par chaque direction, dont plusieurs ont fait l'objet de consultations afin de permettre un meilleur arrimage entre les besoins des citoyens et la capacité de réalisation de l'arrondissement.

Ainsi, ce document permet de présenter les orientations et choix des directions dans l'appui au plan corporatif, mais aussi dans la relance d'initiatives locales.

Profil de l'arrondissement

Situé à l'extrémité est de l'île de Montréal et délimité, notamment, par la rivière des Prairies au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud, l'arrondissement d'une superficie de 42,3 km² en fait le deuxième plus grand de l'île. La population de 106 437 habitants recensée en 2011 continue de s'accroître favorisée par l'attrait que l'arrondissement connaît auprès des jeunes familles. De plus, l'arrondissement détient un excellent potentiel de développement résidentiel, commercial tout autant qu'industriel à travers ses six parcs industriels et une zone industrielle. Entre 2001 et 2010, il s'est enrichi de 6 035 nouveaux emplois.

L'historique d'un siècle de pétrochimie ne peut être dissocié de l'arrondissement. La conjoncture mondiale difficile a favorisé la fermeture d'industries pétrochimiques et chimiques et celles restantes sont assujetties à la réglementation qui les oblige à réduire de 90 % leurs émissions de substances organiques¹. La plupart d'entre elles s'y sont conformées. De plus, l'approche de développement durable de plus en plus établie dans nos mœurs favorisera une « écologie industrielle » pour les futurs employeurs tout autant que dans l'accompagnement et le soutien prodigués par l'arrondissement aux intervenants du secteur économique de notre territoire.

L'arrondissement se démarque avec ses 138 parcs en plus de deux parcs régionaux d'importance, le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et le parc-nature du Ruisseau-De Montigny. Ces deux *poumons verts* offrent à ses résidents et aux visiteurs une variété d'activités récréotouristiques dans un cadre enchanteur où faune et flore se côtoient admirablement.

On y retrouve aussi des attraits culturels, dont un ensemble de bâtiments patrimoniaux et des maisons de la culture. De plus, l'arrondissement abrite la station d'épuration Jean-R. Marcotte, un éco-quartier et un écocentre.



Photo : Réjean Ménard

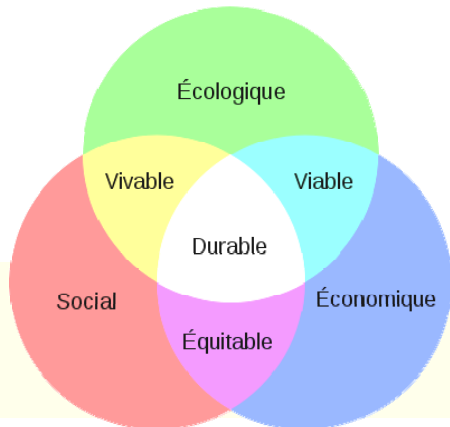
Le développement durable

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé « Notre avenir à tous » (1989). Le développement durable y est défini comme :

« ... un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- *le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

¹ Source : site internet http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,74837769&_dad=portal&_schema=PORTAL



Le développement durable suppose selon ses trois piliers, un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision. .

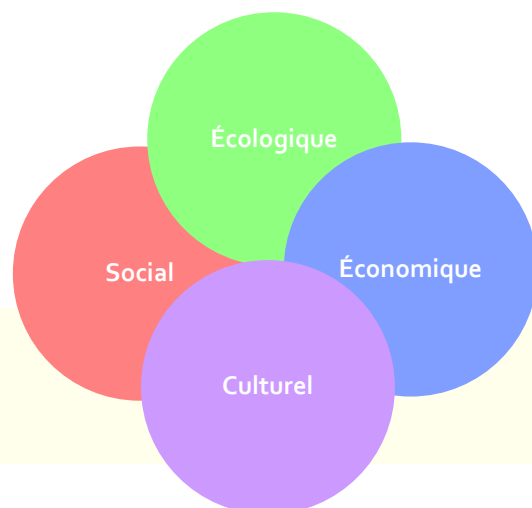
Schéma présenté et diffusé par A. Villain (Géologue), en 1993, lors d'une réunion sur le développement durable à la communauté urbaine de Lille, l'idée originale semble venir d'un bureau d'étude nommé Re-source

Culture et développement durable

La mouvance mondiale des dernières années associe de plus en plus la culture au concept de développement durable. S'inscrivant dans ce mouvement, l'Agenda 21 de la culture promu par l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a revendiqué notamment l'intégration de la culture à titre de quatrième pilier du développement durable, afin qu'il agisse parallèlement aux piliers social, environnemental et économique.

Membre du CGLU, Montréal a été l'une des premières villes à entériner l'Agenda 21 de la culture en juin 2005 alors que le gouvernement du Québec a déposé un Agenda 21 de la culture en 2011. Pionnière de la reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement des villes, Montréal souhaite poursuivre sur cette lancée en incluant la culture dans sa stratégie de développement durable. Montréal abonde ainsi dans la ligne de pensée de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui qualifie la diversité culturelle de « patrimoine de l'humanité », en affirmant qu'elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et futures.

L'arrondissement a souscrit à cet Agenda 21 de la culture en mars 2012 et il entend soutenir sa démarche en intégrant ce quatrième pilier au modèle du développement durable.



Plan local de développement durable 2013-2015

Vous trouverez aux pages suivantes quelques réalisations, l'intégration possible du développement durable dans les pratiques de l'arrondissement, puis les actions du plan local classées selon les orientations et objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

L'ensemble des actions suivantes prendra leur essor dans l'intégration de leur réalisation au sein de nos modes de fonctionnement, de nos habitudes administratives et de nos réflexes citoyens. Cette maîtrise s'opérera par la reconnaissance de la corrélation entre ces actions.

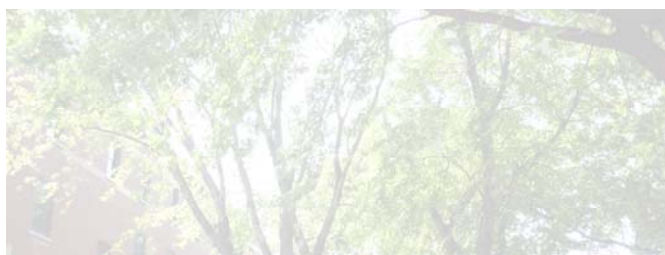
Comme vous le verrez, un porteur responsable de chaque action présentée a été identifié. Par contre, la grande diversité d'activités et de responsabilité au sein de l'arrondissement, de la Ville de Montréal, tout comme de relations avec les partenaires, favorise le travail d'équipe et une collaboration de multiples unités d'affaires est souvent nécessaire pour réaliser la plupart des actions.

Légende des responsables retrouvés aux tableaux des pages suivantes

Arr.	Arrondissement
AUSE	Aménagement urbain et services aux entreprises
BA	Bureau d'arrondissement
CSLDS	Culture, sports, loisirs et développement social
Corpo	Services corporatifs de la ville centre
SA	Services administratifs
TP	Travaux publics

La mission de chaque direction est présentée sur le site Web de l'arrondissement ville.montreal.qc.ca/rdp-pat. On y retrouvera la description de :

- la Direction de [l'Aménagement urbain et des services aux entreprises](#)
- la Direction du [Bureau d'arrondissement](#)
- la Direction de la [Culture, des sports, des loisirs et du développement social](#)
- la Direction des [Services administratifs](#)
- la Direction des [Travaux publics](#)



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS



PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES



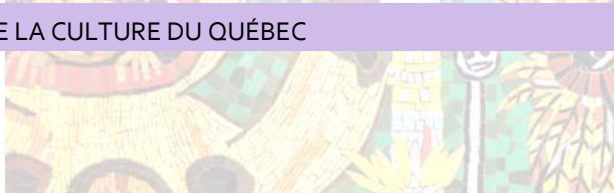
AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES



ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE



CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC



LE GRAND RASSE

ORIENTATION

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



OBJECTIF

Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

Quelques réalisations

- Installation de systèmes pour réduire la consommation d'énergie au Centre aquatique de RDP.
- Processus assuré d'acceptabilité sociale pour les projets de la gare et de mise en valeur des berges.
- Confection du Plan d'action local en développement durable 2011-2015 pour les édifices municipaux.
- Mise en place d'un projet pilote de contrôle à distance de l'éclairage de l'installation de baseball dans le parc Daniel-Johnson.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise

- Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions des GES par une collaboration avec la Direction de l'environnement.

Réduire la dépendance à l'automobile

- Appliquer un processus d'acceptabilité sociale permettant de présenter les paramètres de développement et d'assurer une compréhension des intervenants pour que les projets des secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée soit novateurs et répondent aux exigences.
- Participer aux travaux du comité « Saines habitudes de vie » de Pointe-aux-Trembles dont l'un des objectifs est le transport actif (par exemple, la marche ou l'utilisation du vélo).
- Intervenir auprès des promoteurs pour favoriser le développement en harmonie avec les liens cyclables et les points d'intérêts (écoles, parcs, centres communautaires, pôles commerciaux, pôles d'emplois).

Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels

- Privilégier l'acquisition de véhicules écoénergétiques lors du remplacement de la flotte des véhicules.

Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques

- Participer à d'autres campagnes publiques de sensibilisation aux changements climatiques.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s’engage à :

		2013	2014	2015
Réduire la dépendance à l’automobile				
Produire une analyse spécifique lors du regroupement des employés municipaux à la future Maison du citoyen afin de poursuivre l’implantation de mesures incitatives de transport durable dans les déplacements d’affaires des employés.	Direction SA	✓		
Favoriser l’implantation du point de service de Communauto au Centre Roussin.	Direction TP		✓	
Installer de nouveaux supports pour vélos aux installations municipales accédées tant par les employés que par les citoyens pour faciliter l’adhésion au transport actif.	Direction TP	✓	✓	✓
Confectionner un Plan local de déplacement pour soutenir les projets du Plan de transport de la Ville se réalisant sur le territoire de l’arrondissement.	Direction TP			✓
Bonifier la carte de l’arrondissement, en vue d’une utilisation par les cyclistes, par son format et par l’identification des points d’intérêt (écoles, parcs, centres communautaires, pôles commerciaux, pôles d’emplois) situés à l’intérieur de l’arrondissement.	Direction TP	✓		
Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments				
- Mettre en œuvre les mesures sur l’énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux : - en valorisant les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures telles que la <i>Maison du citoyen</i> et l’aréna Rodrigue-Gilbert (2015-2016); - en valorisant les critères LEED-Or lors de la construction d’un bâtiment neuf de plus de 500 m² tel que le nouveau <i>Clos de voirie</i> (2017).	Direction SA	✓		✓



ORIENTATION

ASSURER LA QUALITÉ DES
MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS



OBJECTIF

Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année

¹ Cet objectif provient de la politique familiale 2008-2012. L'échéance sera prochainement révisée

Quelques réalisations

- Aménagement afin d'établir un parcours sans obstacle à la bibliothèque de Rivière-des-Prairies et au centre aquatique Rivière-des-Prairies.
- Démarche assidue et continue auprès du corpo concernant la réalisation des travaux de la rue Sherbrooke.
- Installation de quatre afficheurs mobiles de vitesse.
- Installation de 80 balises de sécurité.
- Création du parc Francesco-Iacurto au projet Valencia.
- Tenue du marché public à Pointe-aux-Trembles.
- Tenue de la Journée nationale du sport et de l'activité physique.
- Réaménagement des aires de jeux et d'exercices aux parcs des Pins, François-Vaillancourt et Ste-Marthe sud.
- Implantation de zones à 40 km/heure et mise en place de mesures indicatives des corridors scolaires.
- Achat de matériel pour favoriser la mise en place d'activités de psychomotricité.
- Soutien immobilier à la mise en place d'un service de joujouthèque à Rivière-des-Prairies.
- Réalisation du projet « Soutien à l'intégration, la liaison et l'accompagnement (SILA) » pour les familles nouvellement arrivées suite au séisme en Haïti.
- Soutien immobilier et contribution au développement de nouveaux services du programme « Réussir l'intégration » pour les immigrants récents de toutes communautés culturelles.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Aménager des quartiers durables

- Favoriser le maillage des logements sociaux et communautaires lors du processus d'acceptabilité sociale, afin d'encourager l'essor de la mise en commun des ressources et d'inciter à la cohabitation entre le privé et le communautaire.
- Promouvoir le développement durable auprès des partenaires en assurant une veille de la cohérence des travaux effectués par le milieu avec les travaux de l'arrondissement.

Apaiser la circulation

- Analyser systématiquement, lors de tous travaux de réfection, l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique

- Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au développement résidentiel adapté aux besoins des familles, tels que la diminution des stationnements en façade, le verdissement, les liens à réaliser avec les voies cyclables, les parcs, les accès aux transports actifs et collectifs.

Direction AUSE

2013

2014

2015

✓

Aménager des quartiers durables

- Assurer un parcours sans obstacle par la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité universelle :
 - à la bibliothèque de Pointe-aux-Trembles;
 - à l'extérieur du Centre aquatique Rivière-des-Prairies;
 - au Centre Roussin;
 - à la Maison du Bon temps.

Direction SA
Corpo

✓

✓



- Réaliser un premier tronçon de la rue Saint-Jean-Baptiste (entre René-Lévesque et Forsyth) comportant une voie cyclable, des espaces de verdissement supplémentaires et l'élargissement des trottoirs pour assurer la continuité de l'axe nord-sud de l'arrondissement afin de favoriser un transfert modal vers les modes de déplacement actifs.

Corpo
Directions AUSE / TP

✓

- Promouvoir les saines habitudes de vie et valoriser le sport et le loisir par le biais, entre autres, du soutien apporté aux organismes, de l'organisation de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, le développement d'une programmation dans les parcs et espaces publics.

Direction CSLDS

✓

✓

✓

- Mettre en place un comité de travail « Municipalité active ».

Direction CSLDS

✓

- Réaliser la phase 1 du projet de développement urbain du Quartier de la Gare à Pointe-aux-Trembles.

Corpo
Directions AUSE / TP

✓

- Réaliser la première des trois phases du prolongement du boulevard Maurice-Duplessis afin de favoriser l'accès à la future gare du train de l'est.

Corpo
Directions AUSE / TP

✓

Apaiser la circulation

- Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation à l'échelle locale en donnant priorité d'installations aux abords des parcs et des écoles et ce, en fonction d'une analyse des quadrilatères problématiques et de la capacité d'accueil selon la géométrie de la rue.

Direction TP

2013

2014

2015

✓

Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

- Planter annuellement un minimum de près de 300 arbres. Prévision de 600 arbres pour 2013 rendue possible par le Plan d'action canopée 2012-2021.

Direction TP

✓

✓

✓

- Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au verdissement et à la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc.

Direction AUSE

✓

- Poursuivre le programme des jardins communautaires, en améliorer la promotion et viser une pleine occupation.

Direction CSLDS

✓

✓

✓

- Assurer la tenue du marché public.

Direction CSLDS

✓

✓

✓

- Créer un *Rendez-vous horticole RDP-PAT* (conférences, kiosques, réseautage, échanges de semences et semis, etc.).

Direction CSLDS

✓

✓

- Poursuivre le concours d'embellissement.

Direction TP

✓

✓

✓

- Réaliser des projets d'embellissement dans les quartiers résidentiels et industriels.

Direction TP

✓

✓

✓

- Être attentif aux besoins exprimés par les citoyens en ce qui concerne l'agriculture urbaine et tenir compte des recommandations de l'Office de consultation publique.

Direction CSLDS

✓

✓

✓





Valoriser Montréal comme milieu de vie familial

		2013	2014	2015
Implanter des aménagements familles dans les immeubles municipaux le permettant (existants ou à construire).	Direction SA	✓	✓	✓
Distribuer les publications du loisir par l'entremise des écoles primaires pour favoriser une meilleure diffusion de toutes les activités et services offerts aux familles.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
Poursuivre la tenue de la programmation estivale favorisant ainsi l'occupation et l'animation des espaces publics.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
Poursuivre le soutien dans la réalisation des événements publics.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
- Réaménager pour rajeunir et mettre à niveau : - le terrain de Bocce au parc Dollard-Morin; - la clôture du terrain de pétanque au parc St-Jean-Baptiste; - les aires de jeux aux parcs Du Colombier, François-Labernade, Pierre-Payet, St-Marcel, Ernest-Rocheleau, Marie-Cardinal, Roy / 40^e av. - Ajouter une aire de jeux au parc Clémentine-De La Rousselière.	Direction TP	✓		
Inaugurer la piste de BMX du parc de la polyvalente de Pointe-aux-Trembles.	Direction CSLDS	✓		
Réaménager la piscine Alexis-Carrel.	Direction SA		✓	
- Maintenir le niveau actuel de gratuité dans les installations aquatiques extérieures et pour les périodes de bain libre, en semaine, au Centre aquatique RDP. - Maintenir le niveau actuel de gratuité de la programmation familiale dans les arénas.	Direction CSLDS	✓		
Poursuivre le soutien à la réalisation des fêtes de la famille.	Direction CSLDS	✓	✓	✓



ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION
RESPONSABLE DES RESSOURCES

→ OBJECTIF

Réduire de 15 % la production d'eau
potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Implanter des mesures de réduction à la source

- Favoriser les comportements écoresponsables au sein des directions par la relance d'une démarche interne.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable

- Installer des compteurs d'eau dans les commerces et les industries afin d'optimiser la consommation d'eau dans les bâtiments (122 en 2013, 122 en 2014 et 65 en 2015).

Corpo (DGSRE)
Direction AUSE

2013

✓

2014

✓

2015

✓

- Remplacer les réservoirs d'eau des urinoirs à vidange automatique aux arénas lors de rénovations majeures.

Direction SA

✓



ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION
RESPONSABLE DES RESSOURCES



OBJECTIF

**Améliorer la qualité des eaux de
ruissellement qui se déversent dans les
cours d'eau**

Notre réalisation

- Intégration d'infrastructures vertes de captages des eaux de pluie aux projets de développement résidentiels « Le Faubourg Pointe-aux-Prairies » et « Le projet du golf de Montréal ».

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source

- Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans les projets de développement résidentiels de la rue Sherbrooke et de la 81^e avenue.

Direction AUSE

2013

✓

2014

✓

2015

- Poursuivre l'offre de bacs de récupération des eaux de pluie.

Direction TP

✓

✓

✓



- Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant à la captation, à la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source.

Direction AUSE

✓

Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial

- Réaliser les travaux de la première phase et assurer l'analyse des autres secteurs.

Corpo (DGSRE)
Direction TP

✓

✓

ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLES DES RESSOURCES

→ OBJECTIF

Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal

RDD : Résidus domestiques dangereux
CRD : Construction, rénovation, démolition

Quelques réalisations

- Mise en place d'une offre de service normalisée à une seule collecte de déchets par semaine.
- Élaboration du plan local de gestion des matières résiduelles.
- Réduction de 45 000 à 15 000 copies du Répertoire des activités de sports et de loisirs et du Calendrier culturel.
- Mise en ligne sur le site Web de l'arrondissement de formulaires interactifs tels que permis de déneigement, inscription au concours d'embellissement et événements sur le domaine public.
- Diversification des outils de diffusion de l'information par la création d'un compte Facebook .
- Distribution de bacs de recyclage de 360 litres et de 67 litres.
- Tenue de camps de jour « Zéro Déchet » visant à éliminer le gaspillage, réduire la quantité de matières résiduelles et recycler ou composter le plus possible.
- L'application d'une saine gestion environnementale des matières résiduelles, entre autres, par l'enlèvement de l'amiante, du plomb et du mercure à la future maison du citoyen en plus de détourner du site d'enfouissement 92% des matières de la déconstruction de l'édifice.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Tenir des événements écoresponsables

- Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion responsable d'événements.



Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Implanter des mesures de réduction à la source

- Empêcher l'utilisation de plastique n° 6 dans les comptoirs alimentaires des arénas en modifiant le prochain appel d'offres.

Direction CSLDS

2013

✓

2014

2015

Implanter des mesures de récupération et de valorisation

- Poursuivre l'offre de composteurs et de formations sur le compostage, entre autres, dans les jardins communautaires.

Direction TP

✓

✓

✓

- Poursuivre le détournement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) de l'élimination en les acheminant vers des centres de traitement et de valorisation.

Direction TP

✓

✓

✓

La charpente et les escaliers intérieurs de la future Maison du citoyen après le retrait de l'amiante, du plomb et du mercure.



L'escalier ornemental, élément architecturale important, sera mis en valeur lors de la rénovation de la future Maison du citoyen.



ORIENTATION

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES



OBJECTIF

Améliorer les infrastructures vertes et bleues à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2012

Notre réalisation

- Changement de zonage faisant suite aux conclusions des travaux du programme Quartier 21 intitulé « Développement d'un concept durable d'accès aux berges et à l'eau sur le site de l'ancienne Marina Beaudoin ».

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Offrir aux résidents des ouvertures sur les deux cours d'eau de l'arrondissement tout en protégeant les milieux riverains

- Déterminer la faisabilité et les priorités à assigner aux projets du Plan directeur de mise en valeur des berges.

CA

2013

✓

2014

2015

Renforcer la gestion écologique des espaces verts

- Réaliser un projet pilote de « Gestion différenciée » visant à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Direction TP

✓



VOLET SOCIAL

→ OBJECTIF

**ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET
ASSURER LA RELÈVE**

**Améliorer la cohésion sociale et favoriser
l'engagement citoyen**

Quelques réalisations

- Bilan du Plan d'action en développement social 2009-2011.
- Accueil de trois stagiaires dont un dans le cadre du programme « Le parrainage professionnel ».
- Réalisation d'une journée exploration de carrières avec un groupe de jeunes dans un jardin communautaire.
- Indexation du budget 2012 de 4 % des contributions financières aux organismes partenaires.
- Tenue de la Fête des bénévoles mettant en valeur l'implication citoyenne.
- Soutien financier à la mise en œuvre des Magasins-Partage.
- Contribution financière à l'accueil et à l'intégration des résidents au HLM Séguin de Pointe-aux-Trembles.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

**Être solidaire : se préoccuper non seulement des
générations futures, mais également des conditions de
vie de nos contemporains**

		2013	2014	2015
• Renouveler le Plan d'action en développement social pour la période de 2014-2018.	Direction CSLDS	✓		
• Maintenir les projets en développement social, entre autres, en matière de concertation locale, relations interculturelles, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et, la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, à la délinquance et à la criminalité.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Favoriser les collaborations, soutenir les partenaires et assurer une présence dans les concertations locales.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Améliorer la signalisation des installations et établissements de service.	Direction SA	✓	✓	✓
• Indexer le budget 2013 de 4 % pour les contributions financières remises aux organismes partenaires.	Direction CSLDS	✓		

Être équitable : lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, favoriser l'accès à l'éducation et à l'emploi et militer en faveur du respect des diversités

		2013	2014	2015
Étendre le service internet sans fil gratuit pour les citoyens, entre autres, à la future Place du village et dans diverses installations municipales dont les parcs.	Direction SA	✓	✓	✓
Poursuivre le programme Accès-loisirs.	Direction CSLDS	✓	✓	✓



Assurer la relève : assurer le renouvellement et la pérennité de chacun des secteurs d'activité par la formation, les programmes de mentorat et de stages, le maintien, le développement et l'exportation de l'expertise et de l'engagement des employés

Accueillir des stagiaires et participer au programme de stage « Le parrainage professionnel ».	Toutes les directions	✓	✓	✓
Allouer une portion du budget à la formation interne.	Toutes les directions	✓	✓	✓

VOLET CULTUREL

→ OBJECTIF

CONTRIBUER À LA MISE EN
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA
CULTURE DU QUÉBEC

**Assurer l'action culturelle dans une
perspective de durabilité**

Quelques réalisations

- Réalisation du projet « Moi, je danse » ayant favorisé la participation citoyenne.
- Réalisation des projets d'artistes en résidence « Louise Bédard Danse » et « Antonio D'Alfonso ».
- Projection de films et séances d'animation et de débat au sein de la communauté haïtienne du quartier RDP.
- Réalisation des projets « Place aux Pointeliers », « En terre prairivoise » et « Le fleuve par... ». portant sur l'expression de l'identité locale.
- Réalisation du projet « Le jardin des possibles » visant la consultation des citoyens sur le développement des bibliothèques dans les deux quartiers, sur la réalisation de la maison de la culture et la rénovation de la bibliothèque du quartier Rivière-des-Prairies.
- Soutien des projets « Casser l'image », « Web Radio » et « Nos amours en spectacle ».
- Remise de laissez-passer aux événements culturels de l'arrondissement dans le cadre d'Accès-Loisirs.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité

- Maintenir le niveau actuel de gratuité des services dans les maisons de la culture et les bibliothèques.
- Soutenir les sociétés d'histoires locales en vue d'assurer la pérennité et la mise en valeur de leurs archives.
- Assurer la présence (expertise et coordination) des bibliothèques de l'arrondissement aux instances de concertation portant sur la réussite scolaire et l'éveil à la lecture.



Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Favoriser l'accessibilité à la culture ainsi que la participation à la vie culturelle de l'arrondissement aux citoyennes et citoyens

		2013	2014	2015
• Réaliser deux projets de médiation culturelle par année comportant un volet favorisant la participation citoyenne.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Réaliser un projet culturel en fonction des zones défavorisées de l'arrondissement.	Direction CSLDS	✓	✓	✓

Les activités de médiation culturelle sont des initiatives qui créent une opportunité de rencontres et d'échanges personnalisés favorisant l'apprentissage et l'appropriation de la culture par les clientèles les plus éloignées de l'offre culturelle professionnelle. Ces actions mettent l'accent sur un travail de contact et permettent de faire le pont entre le citoyen et l'activité culturelle.

Valoriser le rôle et la présence des créateurs et des artistes professionnels de toutes disciplines artistiques en soutenant la diffusion, l'incubation et la médiation culturelle

• Réaliser un minimum de deux projets d'artistes en résidence par année dans les maisons de la culture et les bibliothèques.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
--	-----------------	---	---	---

Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'arrondissement, assurer sa pérennité et son accessibilité

• Réaliser une étude de mise en valeur du patrimoine et un concept muséologique du Vieux–Pointe-aux-Trembles.	Direction CSLDS	✓		
• Concevoir un projet de parcours patrimonial à l'échelle de l'arrondissement.	Direction CSLDS			✓

Favoriser la réalisation de projets contribuant au dialogue interculturel tout en valorisant l'apport des communautés culturelles

• Augmenter de 10 % la présence des artistes des communautés culturelles dans les programmations des maisons de la culture.	Direction CSLDS	✓		
• Développer la réalisation de projets contribuant au dialogue interculturel au sein des quartiers.	Direction CSLDS	✓	✓	✓

Soutenir et mettre en place des initiatives valorisant l'expression de l'identité et de la citoyenneté et permettant le développement de la communauté

		2013	2014	2015
• Initier annuellement trois projets portant sur l'expression de l'identité locale avec les citoyens.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Assurer la présence des artistes de l'arrondissement à un seuil de 35 % dans les expositions des maisons de la culture.	Direction CSLDS	✓	✓	✓

Consolider le rôle des bibliothèques en tant que milieux de vie et lieux d'accessibilité au savoir, aux lettres, aux arts et à la culture, ainsi qu'aux réalités numériques dans le contexte de l'économie du savoir

• Réaliser un avant-projet portant sur le développement des services de bibliothèques.	Direction CSLDS	✓		
--	-----------------	---	--	--

Valoriser et favoriser l'implication et la participation citoyenne dans les processus d'élaboration des orientations et du développement des services

• Élaborer des outils de consultation de la population dans le cadre de la réalisation des projets de la future maison de la culture Rivière-des-Prairies, du développement des services de bibliothèques de l'arrondissement et des services en patrimoine et culture dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Poursuivre la tenue du projet « Le jardin des possibles ».	Direction CSLDS	✓		



Miser sur la médiation culturelle et le loisir culturel comme lieux d'apprentissage et d'épanouissement pour toutes les citoyennes et tous les citoyens

		2013	2014	2015
• Réaliser un projet de médiation culturelle relatif aux communautés culturelles.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Initier un nouveau projet de loisir culturel via le programme innovation et inclusion.	Direction CSLDS	✓		✓
• Confection d'un plan d'action en loisir culturel 2014-2016.	Direction CSLDS	✓		
• Poursuivre le soutien à la réalisation des festivités printanières.	Direction CSLDS	✓	✓	✓

Favoriser l'accès des familles aux lieux culturels et améliorer l'accès des groupes défavorisés à la culture

• Réaliser un projet culturel en fonction des zones défavorisées de l'arrondissement.	Direction CSLDS	✓	✓	✓
---	-----------------	---	---	---



VOLET CULTUREL

CONTRIBUER À LA MISE EN
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA
CULTURE DU QUÉBEC



OBJECTIF

Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement

Quelques réalisations

- Réalisation d'un projet pilote dans le cadre de la mise en valeur des berges par la tenue de la « Croisière patrimoniale » sur le fleuve Saint-Laurent.
- Intégration dans la programmation des maisons de la culture et des bibliothèques des activités mettant en valeur le patrimoine naturel de l'arrondissement.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement

- Contribuer à l'amélioration d'une culture organisationnelle multidisciplinaire et inter-directions en misant sur la culture comme un des catalyseurs et fondement essentiel des projets de développement de l'arrondissement.
- Contribuer à l'implantation de la notion de quartier culturel dans tous les projets de développement et d'aménagement urbain de l'arrondissement.
- Contribuer au développement d'une vision englobante et intégrée du patrimoine de l'arrondissement et arrimer la dimension culturelle au projet de mise en valeur des berges (2014).
- Poursuivre la programmation des maisons de la culture et des bibliothèques en favorisant des activités mettant en valeur le patrimoine naturel de l'arrondissement.
- Promouvoir les objectifs de Montréal Ville de design dans les projets de développement de l'arrondissement (2015).
- Assurer la présence active de la culture au sein des instances de concertation communautaire et des tables de développement social de l'arrondissement.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s’engage à :

Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie par une mise en valeur judicieuse du patrimoine, par la qualité du design et de l’architecture, et par la valorisation des paysages distinctifs de l’arrondissement

- Assurer la réalisation du volet de mise en valeur du patrimoine dans le projet de revitalisation du Vieux–Pointe-aux-Trembles.

Direction CSLDS

2013

2014

2015

✓

- Réaliser un projet de médiation culturelle portant sur le patrimoine.

Direction CSLDS

✓

✓

Accroître les interventions et les projets en art public notamment dans les bibliothèques, les maisons de la culture et sur le domaine public

- Réaliser un projet d’art public sur le domaine public dans le cadre de la place du village du Vieux–Pointe-aux-Trembles.

Direction CSLDS

✓

- Réaliser un projet citoyen d’art public au sein du quartier Rivière-des-Prairies.

Direction CSLDS

✓

- Favoriser les initiatives d’OBNL locaux pour le développement de l’offre de service sur le territoire en partenariat avec l’arrondissement.

Direction CSLDS

✓

✓

✓



LE GRAND RASSEMBLEMENT

VOLET CULTUREL



OBJECTIF

CONTRIBUER À LA MISE EN
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA
CULTURE DU QUÉBEC

Bonifier la vie culturelle de proximité

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à poursuivre ou modifier ses modes de fonctionnement pour viser à :

Bonifier la vie culturelle de proximité

- Consolider et développer le partenariat « L'art d'école » avec les 15 écoles primaires du territoire de l'arrondissement (2014).
- Développer un partenariat formel d'accessibilité à la culture dans le cadre scolaire avec les trois écoles secondaires publiques du territoire de l'arrondissement (2014).

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

Assurer le rattrapage en matière de services en culture et bibliothèques par la réalisation de projets d'infrastructures de proximité soit la construction de la maison de la culture Rivière-des-Prairies et l'ajout de points de services de bibliothèques.

		2013	2014	2015
• Réaliser le projet de la nouvelle maison de la culture Rivière-des-Prairies (2016).	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Réaliser la rénovation de la bibliothèque Rivière-des-Prairies (2016).	Direction CSLDS	✓	✓	✓
• Implanter deux nouveaux points de service de bibliothèques sur le territoire de l'arrondissement (2017-2018).	Direction CSLDS	✓	✓	✓

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les collaborateurs pour leur grande disponibilité et leur participation active dans l'élaboration du Plan local de développement durable 2013-2015 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Édition : Dany Barbeau, avocate
Directrice d'arrondissement par intérim

Coordination : Pierre Mongrain, conseiller – analyse et contrôle de gestion
Direction des services administratifs

Publié par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Photographies : Ville de Montréal et arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
ISBN : 2-923135-77-6

Novembre 2012

